

## Le blé d'automne

Nous lisons dans la *Voix du Golfe* :

La question de savoir s'il est à propos de semer du blé d'automne en Canada a été souvent discutée, et n'a pas été encore absolument résolue. Le Conseil Supérieur, sous la domination française, s'en est occupé et l'on trouve une délibération sur ce sujet en 1725. D'après cette délibération :

"L'usage de ne semer d'autre blé que celui qu'on nomme blé de printemps s'était introduit sur ce qu'on s'était persuadé qu'à cause des froids extrêmes et de la longue durée des hivers en ce pays, le blé d'automne n'y pouvait pas réussir ; mais l'expérience a fait connaître que le blé, nommé d'automne, parce qu'il se sème en automne, réussit parfaitement bien en ce pays ; qu'il y murit plus tôt que celui du printemps, qu'il est mieux nourri, rend plus de farine, et est plus profitable.

"Il est du bien public, ajoute la délibération, de ne rien négliger de tout ce qui peut favoriser la culture de ce blé, d'encourager ceux qui l'ont commencée à la continuer, et d'écarter les autres à l'entreprendre à leur exemple."

Quelle a été la cause de l'abandon du blé d'automne ? N'est-ce pas le mauvais succès obtenu dans certains cas exceptionnels et défavorables, où tout autre blé n'aurait pas réussi ? Plusieurs agriculteurs n'ont-ils pas éprouvé l'avantage de cette qualité de blé ? Les Trappistes établis depuis quelques années dans le Bas-Canada n'ont-ils pas réussi au-delà de toute espérance ? Ces questions mériteraient d'être discutées et nous y invitons ceux qui en auraient l'inclination.

## Petite chronique agricole

La dernière semaine a été remarquable sous le rapport du beau temps que nous avons eu. Aussi les cultivateurs en ont profité. Il règne partout dans les champs une activité qui fait plaisir à voir. On ne veut rien perdre des dons de la Providence. D'ailleurs on fait bien de se hâter, car la fenaison terminée, il faudra aussitôt se munir de la faucille pour couper les grains déjà en voie de maturité.

Il est tombé une couple de petits orages samedi dernier. Dimanche le ciel était pur, mais l'atmosphère embrasée. Aussi vers une heure de l'après-midi le ciel s'est tout à coup obscurci, et il a plu par intervalle le reste du jour.

On rapporte au sujet des excentricités de la foudre des faits curieux. L'autre jour, dit l'*Événement* du 7 courant, un habitant de St. Henri cheminant assis dans une voiture chargée de légumes pour le marché du lendemain lorsque l'orage le surprend.

Impossible de s'arrêter ou de s'abriter, la route n'offrait pas une maison en cet endroit. Notre homme pique sa bête qui presse le pas, lorsqu'une épouvantable détonnation fait croire au fermier que la fin du monde est venue.

Avant qu'il n'eût fait le signe de la croix, notre homme gisait dans un fossé déjà plein d'eau, tandis que sa voiture renversée sans dessus dessous, le cheval étendu par terre sans mouvement, se trouvaient du côté opposé.

La première algarade passée, notre brave fermier se fâte, et tout surpris de se voir encore en vie, il court à sa bête qu'il trouve en proie à une folle terreur, mais, ma foi, bien virante, car à sa voix, elle se redresse et se met debout.

La foudre avait voulu plaisanter.

Homme et cheval en ont été quittes pour la peur.

La foudre a exercé de bien fréquents ravages depuis le commencement de l'été dans les différentes parties de la Puissance du Canada. On a eu à enregistrer toute sorte d'accidents. C'est

une des conséquences de la chaleur exceptionnelle que nous avons eu à endurer.

L'apparence des grains, dit le *Moniteur Acadien*, dans la Province du Nouveau-Brunswick, est on peut plus belle ; le foin est en beaucoup d'endroits récoltés, et en si grande quantité que les cultivateurs ne pourront pas tout mettre en grange.

On peut dire la même chose pour les grains du Saguenay, avec cette différence toute fois que le fourrage y est très rare.

Un ami de la *Gazette des Campagnes* nous fait la communication suivante :

"Généralement dans les townships de l'Est, la moisson promet de dépasser toutes les espérances. Tout ce que j'y vois est bien au-delà de l'idée que je m'étais faite d'avance dans ces endroits. Somerset, Standfold, St. Christophe sont des villages charmants, et les campagnes environnantes sont couvertes de luxuriantes moissons. Il n'y a rien dans les comtés de Montmagny, de Kamouraska qui égale les beaux champs de blé, d'avoine, de sarrasin, etc., qu'on voit partout dans ces townships. Le foin, quoiqu'en moins grande quantité que les dernières années, est pourtant plus abondant que dans les paroisses en bas de Québec. Bien entendu que je ne veux pas faire la comparaison avec ce que l'on voit sur les fermes du Collège de Ste. Anne. Là, sans doute, se trouvent des produits très-beaux, et supérieurs même à ceux que nous voyons dans les Cantons de l'Est. Mais l'apparence générale des moissons qui couvrent les fermes des colons est infiniment plus belle que tout ce que nous voyons depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Québec. Le blé principalement est tout-à-fait extraordinaire ; l'épi est long et plein ; la paille mesure jusqu'à quatre pieds et demi de hauteur. C'est prodigieux."

## Un bon exemple à suivre

On lit dans la *Gazette de Joliette* :

Les cultivateurs en général, ne comprennent pas assez l'importance qu'il y a pour eux d'avoir un bon troupeau de bétail sur leur ferme ; on ne fait aucun choix des animaux ; toutes les espèces accommodent ; on ne s'occupe guère plus de leur nourriture ; et bien souvent un animal, qui promettait beaucoup dans les premiers jours de l'élevage, n'est plus qu'une tête de bétail ordinaire au bout d'une année, parce qu'on a négligé de lui donner une nourriture convenable et de lui prodiguer les soins requis pour parvenir au but que l'on s'était proposé.

Aux sociétés d'agriculture incombe le devoir de promouvoir les progrès dans cette branche.

La société d'agriculture du comté de Berthier a compris cela, et vient de prendre une initiative qui ne manquera pas de produire les meilleurs résultats. Et il faut dire, à la louange des membres de la société d'agriculture de Berthier, qu'ils ont compris l'importance de la démarche de la société, par ce que nous allons rapporter.

En avril dernier, les directeurs de cette société résolurent d'affecter une certaine somme pour l'achat d'animaux reproducteurs de race améliorée. M. Cuthbert, le président, avait été chargé d'aller faire l'achat. Mais étant retenu chez lui pour des raisons particulières, au commencement de juin, M. Louis Lévesque, de D'Aillebout, dont le zèle pour l'agriculture est bien connu, fut prié d'aller faire l'achat de ces animaux, soit dans le Haut soit dans le Bas Canada.

Les animaux furent achetés et vendus aux membres de la société le 23 juin, à Berthier.

Un veau de la race Durham, acheté dans le Haut-Canada, du célèbre éleveur, George Miller, de Markham, a été acquis au prix de \$69.00.